



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

droit de manifestation

Question écrite n° 5123

Texte de la question

M. Noël Mamère attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le silence pesant qui règne autour de la journée du 17 octobre 1961. A cette date, à l'appel de la Fédération de France du FLN, les Algériens de la région parisienne convergent en une manifestation pacifique vers le centre de Paris répondant ainsi au couvre-feu discriminatoire souhaité par Maurice Papon, le préfet de police de Paris, qui le 5 octobre conseillait « de la façon la plus pressante aux travailleurs algériens de s'abstenir de circuler la nuit dans les rues de Paris et de la banlieue parisienne et, plus particulièrement, de 20 h 30 à 5 h 30 du matin ». Le Premier ministre d'alors donne l'ordre de réprimer cette manifestation. Les forces de l'ordre tirent à balles réelles sur la foule, organisent la « chasse au faciès » et jettent morts et blessés à la Seine. Les rafles se multiplient dans Paris, 12 000 Nord-Africains sont arrêtés. Dans la cour intérieure de la préfecture de police, où de nombreux interpellés ont été parqués, des policiers déchaînés battent à mort une cinquantaine de personnes. La préfecture de police publie un bilan irréaliste : deux morts et une dizaine de blessés. Les historiens actuels ont nommément identifié 140 morts et disparus. Ils parlent de 200 à 400 victimes et de milliers de blessés. Quelques mois plus tard, la violence s'abattra à nouveau sur les Algériens de France et leurs sympathisants, lorsque une manifestation appelée par la CGT et le parti communiste tombera dans un véritable traquenard tendu par les forces de l'ordre, au métro Charonne. A l'occasion du trente-sixième anniversaire de ces tristes événements, il lui demande de prendre des dispositions pour que les archives soient ouvertes et que toute la lumière soit ainsi faite sur ces journées tragiques.

Texte de la réponse

M. le ministre de l'intérieur a confié, le 18 octobre dernier, une mission à M. Dieudonné Mandelkern, conseiller d'Etat, visant à l'inventaire des archives déposées à la préfecture de police portant sur les événements du 17 octobre 1961. Les travaux de M. Mandelkern seront achevés au mois de décembre prochain.

Données clés

Auteur : [M. Noël Mamère](#)

Circonscription : Gironde (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5123

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3529

Réponse publiée le : 8 décembre 1997, page 4537